

<https://enseignants.se-unsa.org/Stop-au-harcelement>



Enseignants de l'Unsa

Stop au harcèlement !

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : mercredi 24 mars 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La presse relate actuellement des événements graves concernant ce fléau qui n'épargne pas les établissements scolaires. Outre l'enfer que vivent les protagonistes, certains adolescents passent à l'acte et mettent fin à leurs jours. C'est insoutenable.

Une situation préoccupante

À quelques jours d'intervalle, deux adolescents sont décédés des suites de situations de harcèlement. 1 enfant sur 10 est concerné par ce phénomène, soit 2 à 3 élèves par classe. Au collège, 25 % des filles déclarent être victimes de harcèlement.

Comme le rappelle Marie-France Hirigoyen, psychiatre, *le bouc émissaire a toujours existé*. Le harcèlement scolaire actuel reflète notre monde : *une société de l'émotion où l'on s'exprime de façon impulsive, par des messages courts et des images*.

Des dispositifs existent, mais peinent à lutter contre ce fléau. D'autres pistes d'action sont évoquées. Il est question de prévention autour de l'usage du *smartphone*, de prise de conscience des usages dangereux des réseaux sociaux, de mieux outiller et impliquer les parents, de renforcer le rôle des référents harcèlement en académie, etc.

Un manque de formation et de moyens humains

Il est indispensable que les personnels (enseignants, CPE...) soient mieux formés aux signaux émis par les élèves en détresse pour qu'ils puissent agir. Tout changement de comportement chez un enfant ou un adolescent peut traduire un mal-être, voire une profonde détresse qui peuvent conduire à des passages à l'acte plus ou moins violents. Absentéisme, agressivité, repli sur soi, refus de communiquer, isolement, changement de *look*, sont autant de comportements qui peuvent constituer des alertes.

S'il est nécessaire et impératif de former et mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative, personne n'évoque le manque de moyens humains. Parce qu'il en faut pour voir, écouter, observer, intervenir, prendre en charge. Des classes surchargées dans certains établissements, pas assez de CPE, d'AED, de PsyEN, d'infirmières, d'assistants sociaux sont autant de facteurs qui fragilisent le repérage des élèves en souffrance.

Avant la crise il manquait déjà des moyens en vie scolaire pour pouvoir exercer sereinement et sérieusement le métier. Les vies scolaires sont exsangues et n'arrivent plus à gérer le quotidien. Le SE-Unsa a demandé sans succès une augmentation du nombre de places aux concours de recrutement des CPE et davantage de recrutements d'AED même hors période Covid. Avec la pandémie qui épuise les vies scolaires depuis un an, les collègues sont focalisés sur la gestion de la crise sanitaire : les gestes barrières, le traitement des cas contact et l'ajustement des protocoles. *Quid* du travail ordinaire ?

Les missions des CPE mises à mal

Le repérage et la prise en charge des élèves en souffrance font partie du quotidien des CPE. Le harcèlement traduit une souffrance tant pour le harcelé que pour le harceleur. La circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015 rappelle pourtant bien que le rôle des CPE consiste à *placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel*. La crise sanitaire rend le cœur de métier des CPE difficilement réalisable, ce qui constitue une source supplémentaire de risques psycho-sociaux accrus.

Faut-il encore reporter cette mission à demain faute de moyens ?

L'avis du SE-Unsa

Au SE-Unsa nous militons pour un enseignement et un accompagnement de qualité des élèves allant de pair avec le bien-être au travail des collègues.

Le SE-Unsa exige des moyens supplémentaires, notamment en vie scolaire. Il revendique qu'il n'y ait plus aucun établissement sans CPE (au moins encore 300 établissements en France) et que tous soient dotés de façon plus réaliste et mieux adaptée au terrain.